



Suite aux interrogations suscitées par le dossier des retraites
« *Nous devons avoir une explication entre nous* »
déclare François Chérèque, secrétaire général de la CFDT
à "Syndicalisme Hebdo" (SH), en présentant les contours du débat
qui aura lieu, tout au long de l'année, au sein de la CFDT

«*Chacun doit pouvoir s'exprimer sur la manière dont il a vécu cette période*»

les secrétaires nationaux vont aller à la rencontre des militants

SH : Suite aux interrogations suscitées par le dossier retraites, tu avais annoncé, en juillet, la tenue d'une réflexion au sein de la CFDT. Peux-tu aujourd'hui nous en dire plus?

*Il y a toujours eu, dans l'histoire de notre organisation, un débat intense après chaque grande décision prise par le Bureau national. **Ces interrogations, légitimes, portent tout à la fois sur le contenu, l'opportunité et la forme de la décision.** C'est une constante dans notre organisation, et la question des retraites n'y a pas échappé.*

Le Bureau national, qui en a pris conscience, a décidé de ne pas en rester là. Et pour comprendre le sens de ces critiques et y répondre, il a choisi d'ouvrir une grande période de rencontres et de débats entre ses membres et les militants.

« *A la CFDT, le dialogue, c'est notre force.* »

SH : Peux-tu nous rappeler les principales questions adressées au Bureau national ?

***La plupart des courriers reçus à la Confédération** peuvent se décliner sous la forme de quatre thématiques: « *Vous avez décidé trop vite*», « *On voulait être consultés*», « *On n'a pas eu 100% des revendications*» et « *Vous avez rompu l'unité syndicale*». C'est sur l'ensemble de ces points que l'on doit maintenant avoir une explication entre nous.*

SH : Quelle forme prendra le débat dans l'organisation ?

Une fois que le Conseil national confédéral des 14, 15 et 16 octobre s'en sera saisi, des rencontres seront organisées dans les syndicats, les sections syndicales, les départements... Bref, à tous les niveaux de l'organisation, de façon à ce que tous les groupes de militants qui le désirent puissent échanger d'ici à l'été prochain.

*Chacun doit pouvoir s'exprimer sur la façon dont il a vécu cette période. L'idée étant qu'à terme l'on puisse construire des **lieux de débat**, afin qu'à chaque fois qu'une décision est prise par la CFDT, il n'y ait pas une mini-tempête.*

Une synthèse de ces échanges sera ensuite présentée au Conseil national d'Octobre 2004.

SH : Sur quels thèmes porteront les échanges ?

Le Bureau national propose quatre thèmes de débat, regroupant les sujets qui reviennent le plus souvent chez les militants.

Ils peuvent s'entendre sous la forme de quatre questions: « La CFDT est elle en phase avec ses valeurs?», « Pourquoi la tentation de la démocratie directe est-elle dangereuse ?», « Comment construire un compromis acceptable dans une confédération de près d'un million d'adhérents ?» et, enfin, « Comment faire vivre notre démocratie interne en conciliant délégation et participation?».

SH : Est-ce une remise en cause de la démocratie interne, voire du type de syndicalisme CFDT ?

*Je ne pense pas, car l'essentiel des remontées exprime un accord des militants avec notre type de syndicalisme, revendiquant la réforme par la négociation. **Ce n'est donc ni une remise en cause de notre spécificité cédétiste, ni une remise en cause de nos orientations revendicatives.***

SH : Toi-même, tu as déjà rencontré plusieurs milliers de militants depuis cet été. Qu'as-tu entendu ?

*La plupart m'ont exprimé la difficulté devant laquelle ils se sont retrouvés face à la **rapidité de la décision**. On peut comprendre, en effet, la surprise chez le militant qui, le matin, entend à la radio que la négociation est dans l'impasse et qui, le soir en rentrant, découvre que finalement les échanges ont abouti à un compromis acceptable.*

Il n'est pas facile ensuite, pour lui, d'expliquer la position de l'organisation au sein de son entreprise ou de son administration.

Il y a un décalage entre le temps de la négociation et le temps de l'appropriation par les militants de la décision issue de cette négociation.

SH : N'y a-t-il pas également un décalage entre le temps médiatique et le temps de la négociation ?

Il y a aussi un décalage à ce niveau là. Les médias se sont focalisés sur la dernière ligne droite de la négociation, c'est-à-dire sur les journées des 14 et 15 mai.

*Alors que la démarche de négociation-concertation avait débuté plusieurs mois auparavant, et que **la construction d'un compromis était en marche depuis plusieurs semaines. Mais, il est vrai, sans visibilité médiatique.***

SH : Le Bureau national a-t-il commencé à débattre sur les thèmes que tu as listés ?

*Le BN a eu un premier échange sur les sujets évoqués, mais sans entrer dans le détail des propositions. Nous préférons attendre que les discussions aient eu lieu dans l'organisation, car **nous voulons d'abord écouter les militants.***

Seul un point a d'ores et déjà été tranché: la condamnation de toute forme d'expression qui transgresse les règles du débat dans notre organisation. Je pense notamment aux dérives qui ont pu avoir lieu, dans ou hors de la CFDT, sous la forme d'insultes ou de violences.

SH : Des départs de militants ont déjà été rendus publics. Considères-tu qu'il s'agit d'un phénomène marginal ?

Le fait que des adhérents, qu'ils soient quelques centaines ou quelques milliers, quittent notre organisation, ne doit jamais être considéré comme une péripétie.

Certains le font parce qu'il sont en désaccord, souvent depuis plusieurs années, avec les orientations réformistes de la CFDT. Ceux-ci opèrent finalement une clarification politique vis-à-vis de leurs propres idées. Je les respecte.

Mais je souhaite m'adresser à tous ceux qui pourraient partir sur un coup de tête, qui n'ont pas compris ce qui s'est passé au printemps. A ceux-là, je leur demande de participer à la réflexion que l'on va avoir au sein de la CFDT.

Mais quoiqu'il en soit, le choix de partir ou de rester est un choix individuel. Et je considère comme inacceptable que, dans certains syndicats, une minorité de militants aient décidé de désaffilier le syndicat de la CFDT, sans même demander leur avis aux adhérents.

Le choix d'adhésion à un syndicat est, et reste, un choix individuel, garanti par la Constitution.

SH : La négociation collective s'est enrichie ces derniers jours d'un nouvel accord sur la formation professionnelle. La CGT a choisi de le signer. Comment interprètes-tu cette démarche ?

On assiste avant tout, en cette rentrée, à un retournement de situation. Beaucoup d'observateurs estimaient que la CFDT était isolée. Finalement, c'est la CGT qui s'est retrouvée dans une position d'isolement la poussant à rejoindre les quatre autres organisations signataires, en paraphant le texte sur la formation professionnelle.

*Je considère que c'est un choix positif, à la fois parce que le compromis du texte est bon, mais aussi parce que **l'on a besoin que toutes les confédérations soient en capacité d'entrer dans le jeu du contractuel et de la négociation.** Personne n'a jamais construit sa force sur la faiblesse des autres.*

Et si la CGT s'engage sur la durée dans une démarche contractuelle, alors il faut se réjouir d'avoir un nouveau partenaire dans la négociation plutôt qu'un concurrent. Car on est toujours plus forts à plusieurs.

Propos recueillis par LUC PEILLON
"Syndicalisme Hebdo" n°2951 du 9 octobre 2003 - pages 2 et 3
(texte remis en page et souligné par la CFDT-INRA)